

N°

DÉFENDEUR

POURSUIVANT

Dossier n°:

J'ai des motifs raisonnables de croire que le défendeur a commis l'infraction suivante:

(N.B. La peine minimale est indiquée après la description de l'infraction.)

Procureur aux poursuites criminelles et pénales ou  
 Personne autorisée par le poursuivant  
(en mentionnant sa qualité)

Signature

Date

Date de Celle-ci :  
signification  
du constat

Lorsque signifié par la poste, la date  
indiquée sur l'avis de réception ou de  
livraison ou celle indiquée sur l'enveloppe.

OU

lorsque signifié par:  
Signature:

Huissier

Agent de la paix

Date

Heure

### AVIS DE RÉCLAMATION

Peine  
réclamée:

+ Frais:

+ Contribution:

= Montant total réclamé:

Motifs de la peine plus forte que la peine minimale:

Si une peine plus forte que la peine minimale est réclamée, le défendeur qui transmet un plaidoyer de culpabilité en contestant la peine plus forte réclamée n'est pas tenu de transmettre le montant total d'amende et de frais réclamé.

Identification  
du poursuivant

**PLAIDOYER DE CULPABILITÉ  
OU DE NON-CULPABILITÉ**  
(Voir instructions au verso)

▲ Détacher ici ▲  
retourner à l'adresse  
indiquée au verso.

À l'infraction décrite au constat n°

, je soussigné(e) plaide:

**Coupable;**

**Coupable**, mais je conteste la peine plus forte réclamée:

**Non coupable.**

Signature du défendeur (Personne morale, voir verso)

Date

Qualité